

Communiqué de presse

Créteil, le 29/06/2017

L'UPEC et l'Apec renouvellent leur partenariat

Le 29 juin 2017, l'Université Paris-Est Créteil et l'Association pour l'emploi des cadres ont renouvelé leur partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés de l'UPEC. La convention a été signée par Olivier Montagne, président de l'UPEC et Guy Gustin, délégué régional de l'Apec en Ile-de-France.

Depuis 2000, l'UPEC et l'Apec collaborent afin d'aider les étudiants à mieux s'orienter, à maîtriser les outils d'aide à l'insertion, à mieux appréhender les données du marché de l'emploi et à accéder plus facilement au premier emploi. Le renouvellement de la convention permet de pérenniser et renforcer efficacement les dispositifs d'accompagnement déjà mis en place et de définir les objectifs pour les deux années à venir. Ces actions s'inscrivent en complémentarité de l'Accord National d'Insertion des Étudiants signé le 25 février 2014 par l'Apec et la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

La nouvelle convention consolide le partenariat entre l'UPEC et l'Apec par la mise en place ou le renforcement des actions auprès des étudiants et des enseignants :

- l'installation d'une permanence de l'Apec au sein du SCUIO-BAIP le deuxième mercredi de chaque mois, dès la rentrée 2017
- le développement des activités mettant en relation les étudiants avec les entreprises
- une programmation annuelle de conférences sur le marché de l'emploi et les modalités de communication avec les entreprises (stages, réseaux, outils en ligne...)
- l'installation de ressources pédagogiques sur les Espaces Numériques de Travail (ENT) des étudiants. L'Apec est partenaire du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).
- des rendez-vous privilégiés pour les jeunes diplômés de l'UPEC dans les centres Apec
- des actions d'informations au bénéfice des étudiants titulaires de la licence, portant sur les possibilités qui leur sont offertes en matière d'insertion

Contacts

UPEC

Bénédicte RAY – LE CORRE
Direction de la communication - Relations Presse
benedicte.ray@u-pec.fr
01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98
www.u-pec.fr

Apec

Carine NAGOT – Paulina CIUCKA
presse@apec.fr
01.40.52.20.29
[@APECINFOPRESSE](https://twitter.com/APECINFOPRESSE)

professionnelle ou de de poursuite de formation (conformément au décret no 2017-851 du 6 mai 2017)

- un accompagnement aux étudiants entrepreneurs

Le renouvellement de la convention montre la volonté de ces deux structures d'assurer à l'étudiant un accompagnement de très grande qualité en matière d'insertion professionnelle

A propos de l'UPEC :

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, 1 observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

A propos de l'Apec :

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômés. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle et du Compte Personnel d'Activité. L'Apec est présente partout en France avec 12 délégations régionales, 46 centres et 500 consultants.

